

<https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article682>



DNL – Mathématiques Anglais : cadre académique de l'interrogation orale de langue

- Enseigner - Disciplines non linguistiques -



Date de mise en ligne : lundi 14 octobre 2019

Copyright © Mathématiques - Académie de Lyon - Tous droits réservés

Les élèves suivant en terminale un enseignement de DNL en mathématiques doivent subir une évaluation spécifique relative à l'attribution de la mention « section européenne » sur leur diplôme du baccalauréat.

Nous déclinons ici les modalités académiques de l'interrogation orale liée à cette évaluation lorsque la langue choisie est l'anglais.

Cette interrogation comporte deux parties :

- La première partie de l'interrogation prend appui sur un document en anglais inconnu du candidat. Le candidat en choisit un parmi deux proposés par l'examineur.
- La deuxième partie de l'interrogation consiste en un entretien, conduit en anglais, qui porte sur les travaux et activités effectués dans l'année. La liste des questions étudiées dans cette discipline est fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve.

Les candidats sont informés du thème de l'entretien en amont du temps de préparation d'une durée de 20 minutes.

Au terme de ces 20 minutes de préparation se déroule un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes maximum :

- 10 minutes maximum sur le texte inconnu.
- 5 minutes maximum d'exposé sur le thème choisi dans la liste.
- Le reste du temps en interaction avec le jury sur le thème choisi, la scolarité, l'ouverture culturelle et européenne du candidat.

Le texte devant figurer au verso de la liste des questions fournie par le candidat et rappelant le déroulement de l'interrogation est en pièce jointe.

Retrouvez également la note de service fixant les modalités générales de l'épreuve :

http://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/BO_epreuve_bac_DNL.pdf